

Hier, la Cour Criminelle a ouvert sa session, et plusieurs causes ont été fixées pour être appelées. Nous nous disposons à tenir le public au courant des affaires qui y seront jugées.

Une assemblée de capitaines de navires à la Nlle-Orléans, est convoquée pour Mercredi soir, à 7 heures, à l'Hôtel de Richardson. Les négociants intéressés au chargement des navires, sont également priés de s'y trouver.

INCENDIE.

Hier matin vers 6 heures, une grande bâtisse servant de chantier aux ouvriers de Mr. Brand, a été entièrement consumée par le feu en moins d'une demi-heure. Les pompes qu'on y a conduites (un peu tard cependant) ont servi à empêcher l'incendie de se communiquer à une maison voisine. Heureusement que la bâtisse incendiée se trouvait isolée, car par le vent qui régnait tout l'islet aurait été infailliblement la proie des flammes.

Si nous n'avions pas la crainte de blesser leur modestie, nous croirions de notre devoir de citer le nom de plusieurs citoyens qui se sont fait remarquer par leur zèle et leur dévouement au bien public.

Dans la même matinée, on a trouvé le feu déjà allumé sous les copeaux d'une boutique de menuisier, rue d'Orléans. La même tentative a eu lieu au faubourg de la Course, dans des lieux d'aisance. Le feu ayant été aperçu à temps, dans ces deux endroits, on l'a de suite éteint. Un officier de police nous a montré le rouleau de papier graissé avec lequel on avait mis le feu dans la rue d'Orléans.

On ne saurait, en conséquence, attribuer au hasard le concours de toutes ces tentatives; il semblerait au contraire devoir attirer l'attention de la police. Aussi, par le soin du maire, voit-on la garde de ville se porter sur tous les points, et prévenir sans doute de grands maux. Cependant on ne saurait trop insister, sur l'insuffisance de la garde de ville, et l'on a peine à concevoir le système d'économie qui tout-à-coup s'est emparé de notre Conseil de Ville. Il a suffi de quelques ridicules érailleries, qui peut-être avaient pour motifs une dispensation peu rigoureuse à certains égards, pour jeter le Conseil dans une autre extrémité: il est à notre sens tout aussi fâcheux de ne pas faire le nécessaire, que de faire le superflu; et dans une administration bien entendue, c'est particulièrement l'économie qui fait l'économie. Mais tout ce qui tient à la sûreté et à la salubrité publique, impose au Conseil des devoirs bien plus sacrés que ceux d'une économie de quelques piastres; et dans un pays riche, où les propriétaires ne payent que peu de taxes, et où l'on pourrait en établir facilement sur ses individus même, qui, bien qu'ils ne possèdent ni maisons, ni esclaves, ne s'y enrichissent pas moins, il serait déraisonnable de voir le Conseil de Ville se refuser à employer convenablement les ressources de la ville qui, s'accroissant journellement, lui offrent les moyens d'amélioration qu'il est à propos de mettre en œuvre.

Or, les mesures à prendre pour prévenir des attentats à la sûreté des citoyens, vont sans contredit de pair avec celles qui ont pour but la salubrité; les louanges du public ont déjà sanctionné les mesures prises pour la reconstruction des trottoirs et pour la destruction des banquettes et des ponts de bois; et personne ne s'est avisé de se plaindre d'avoir à en payer sa part. Le Conseil peut donc augurer avec raison que les moyens qu'il adoptera pour assurer la sécurité des citoyens, pour les préserver du plus grand malheur qui puisse les menacer, en faisant de sages et larges dispositions contre les incendies, seront généralement approuvés. Il peut compter même, sur la reconnaissance de toutes les classes des citoyens, parcequ'il n'en est pas un, pauvre ou riche, qui n'ait à trembler pour son avoir. Le pauvre pour son mobilier, ou pour ses moyens de travail, le riche pour ses maisons, ou pour ses marchandises.

Nous voyons, par ce qui s'est tenté hier, ce que nous pouvons avoir à redouter dans le cours de l'hiver, il paraît démontré qu'il existe des bandes de gens assez criminels pour fonder leurs succès sur la ruine de leurs concitoyens; et l'exemple de la Mobile devrait nous tenir dans une salutaire défiance, si nous n'avions chez nous mêmes des indices certains d'une association coupable. Dernièrement encore un foyer d'incendie avait été préparé dans la rue Bourbon, et le feu faisait déjà des progrès; depuis on a surpris une bande d'

hommes occupés à enfoncer les portes de derrière d'une maison, ensuite plusieurs coups de feu, et avec les circonstances de la circonstance, on peut en conclure de plus pour motiver des mesures de sûreté!

Nous le répétons, la garde de ville est insuffisante; elle fut portée jusqu'à cinquante hommes dans un tems où l'on était loin d'en avoir le même besoin qu'aujourd'hui; et si les motifs qu'on eût pour la réduire, ont été bons alors, ceux pour la rétablir sont beaucoup plus puissants aujourd'hui. Il nous faut un nombre de gardes à cheval qui puissent poursuivre les délinquans et prévenir les délits. Il nous faut des pompes à incendie, en nombre suffisant pour les distribuer dans les districts; il nous faut des chevaux harnachés pour diriger, avec promptitude, les pompes de réserve de la ville, sur les points menacés; et de plus une quantité de haches distribuées dans les districts, et d'autres de réserve. Et si l'on veut considérer les dépenses que cela doit occasionner on sera surpris de leur médiocrité relative à leur utilité. Les revenus de la ville vont en croissant, les dépenses prévues sont à peu près fixes; et il est conséquent d'exiger que celles qui sont relatives à la sûreté, et à la conservation des propriétés, soient faites avec discernement et sans parcimonie. Nous le redisons encore, les membres du conseil qui oseraient se faire, aux yeux du public, un mérite de leur économie en ce genre, s'exposeraient à une responsabilité terrible dans l'opinion de leurs concitoyens, s'il arrivait quelque désastre que, par suite d'un faux système, ils n'auraient pas su prévenir. Nous livrons ces réflexions au conseil actuel dont le bon esprit et l'unité de principes permettent d'attendre tout ce qui peut être bon et utile; et dont les vues bienfaisantes seront si bien secondées par le zèle et les talens de notre premier magistrat.

DE L'INTERIEUR.

DONALDSON, 17 Nov.

Mr. W. B. TRIST a été élu représentant de la paroisse Assomption, en remplacement du Col. J. Matherre, qui a résigné. Mr. Trist a eu 91 votes; Mr. Delaune 48, et Mr. Landry 16. Mr. Trist est un jeune homme d'un caractère respectable, possédant des talens; et, nous n'en doutons point, il fera honneur à ses constituans. (Gazette de Lafourche.)

La récolte. — Partout dans cette partie de l'Etat, la récolte nous promet d'être remarquablement productive; c'est ce que nous pouvons dire d'après nos propres observations. La récolte de coton, en particulier, est très belle; et comme, d'après ce qu'on dit, les cotons de la Terre-haute, et ceux des Etats voisins, (l'Alabama, le Mississippi, et le Tennessee) ont manqué, nos plantations de coton ont la perspective d'être payées de leur labeur. Les prix du coton sont plus hauts à la Nlle-Orléans qu'ils ne l'étaient l'année dernière à pareille époque; et nous ne voyons pas de raison d'appréhender une baisse. En passant, nous dirons que nous avons oui dire qu'une certaine Presse à Coton est sur le point d'être mise en opération ici; cependant nous ne croyons pas qu'elle soit susceptible de rapporter de grands profits à ses fondateurs, et bien moins encore qu'elle puisse produire de grands effets. La quantité de sucre qu'on fera cette année sera, nous le croyons, très grande; et l'on a planté une quantité immense de cannes; toutefois nous ne croyons pas que la présente récolte soit aussi productive que celle de l'année dernière. Tout dépend du tems qu'il fera, et il menace d'une grande sécheresse. La qualité du sucre déjà fabriqué est très belle; de petites quantités ont déjà été envoyées au marché, et ont été avantageusement vendues. La récolte d'indigo a aussi été très productive; mais on en cultive fort peu, et seulement dans les établissements du bas du bayou. — [16.]

Nouvelles Politiques.

PARIS, 20 Septembre.

Des lettres de Constantinople du 1er de ce mois, arrivées hier soir par un courrier extraordinaire, annoncent, dit-on, d'une manière positive, que le reis-effendi avait déclaré aux ambassadeurs des trois puissances, que la Porte n'accepterait pas les propositions qu'elles ont faites à l'égard de la Grèce. Le ministre Ottoman a, de plus, ajouté que le gouvernement Turc protesterait jusqu'au bout du monde, contre l'ultimatum des puissances Européennes.

Dès que cette communication a été reçue, les ambassadeurs se sont assemblés et délibéraient au moment du départ des courriers, s'ils ne devaient pas demander leurs passeports.

Cette nouvelle loin d'avoir produit une baisse dans les fonds, les a fait prendre faveur. Il est probable que les ambassadeurs ont en ce moment quitté Constanti-

nople et que nous sommes à la veille de quelques grands événements.

Londres, 21 Septembre.

On rapporte que la Porte a refusé l'intervention des puissances alliées. Les lettres qui apportent cette nouvelle de Constantinople, sont datées du 1er. Septembre.

L'état incertain de la politique, et les nouvelles attendues de la Turquie, ont amené à la bourse des négocians, un nombre immense de spéculateurs.

Les consolidés ont été ouverts à 87; mais le bruit du refus de la médiation des puissances alliées relativement à la Grèce les a fait baisser à 86. A 2 heures, ils étaient de 85 à 87.

Il est arrivé aujourd'hui à une heure très-avancée, deux courriers extraordinaires de Constantinople; ils avaient été avancés par un courrier du gouvernement. Les négociations avec la Porte sont définitivement rompues.

Le 30 Août, les ambassadeurs d'Angleterre de France et de Russie, ont envoyé leurs drogman Desgrange, Pisani et Franchini, auprès des autorités Turques, pour recevoir la réponse définitive de la Porte relativement à la Grèce, et surtout à la note remise le 16 Août, dont nous avons la copie, et qui paraît s'accorder parfaitement avec le traité.

Le reis-effendi a répondu que le sultan ne souffrirait pas qu'une puissance quelconque intervint en ce qui concerne ses sujets Grecs. Le soir du 30, il y a eu une réunion générale des ambassadeurs Européens, quand une seconde note a été transmise au reis-effendi; il était dit que le traité serait mis à exécution, quand même le sultan n'accorderait pas sa sanction; on a fait à cette seconde communication une réponse péremptoire, portant que le sultan ne daignerait pas faire une réponse autre que celle déjà donnée.

CONSTANTINOPLE, 24 Août.

Une dépêche de l'envoyé Britannique à la cour de Perse, adressée à lord Stratford Canning, annonce la nouvelle d'une victoire brillante remportée par les Russes sur les Perses, sur la rive droite de la Braxe, dans laquelle ces derniers ont perdu quarante mille hommes. La perte des Russes ne s'élevait qu'à onze mille. On croit ce rapport un peu exagéré.

BERLIN, 30 Août.

Les lettres particulières de la Russie s'accordent dans ce qu'elles disent sur le mouvement des troupes dans ce pays. Nous sommes également assurés que l'on prend en considération le projet de faire une levée en masse parmi les Cosaques du Don. La seconde armée (celle de Wittgenstein, stationnée dans la Bessarabie) a été mise sur un pied de guerre. Tous ces rapports démontrent la certitude que ces mesures tendent à effectuer un projet de GUERRE.

MADRID, 11 Sept.

Le conseil d'Etat a terminé ses délibérations sur le budget du royaume. Après s'être convaincu de l'impossibilité de balancer les dépenses avec les revenus, qui ne peuvent, d'après la déclaration du ministre des finances, s'élever à plus de 450 millions de réaux par an, le conseil a proposé au roi, de laisser aux ministres le soin d'établir eux-mêmes, toutes les réformes et les économies possibles, dans leurs départemens respectifs.

Les autorités de la Galice ont reçu du gouverneur de la Castille, l'information que les révolutionnaires réunis à Lisbonne et à Gibraltar, au nombre de 870, se disposaient à former une expédition contre les côtes de Cantabria, et qu'à cet effet ils devaient s'embarquer à bord de six coraaires Colombiens, battant pavillon Anglais. On a pris des mesures en conséquence, à la Corogne et sur toute la côte de la Galice. Il paraît aussi que des ordres ont été envoyés, à cet effet, en Catalogne.

MADRID, 9 Sept.

(Extrait d'une lettre particulière.) Une insurrection devait éclater en Saragosse, mais le général San-Marc en ayant été informé, a pris des mesures pour paralyser ce plan; il a fait arrêter un grand nombre de chanoines de la cathédrale, plusieurs supérieurs et d'autres prêtres de différens convents, toute la famille du général Chambo, compagnon du célèbre Capesse, ainsi que plusieurs citoyens, qui ont tous été conduits, sous une escorte de cent dragons et autant de fantassins, au fort de Carthagène, qui se trouve à plus de cent lieues de Saragosse.

Le sousigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'ouvrir un atelier de TAPISSERIE, et qu'il se chargera de tout ce qui concerne son état, à l'encoignure des rues St.-Pierre et Bourbon.

PEGOT, Tapissier.

Marché du Havre.

Les ventes de coton au Havre, le 22 Sept. ont consisté en 23 balles Georgie à 177s; 25 idem à 20; 40 balles Alabama à 17s; 42 Mobile à 17s; 50 Peruan à 24; 23 idem à 23; 106 Bahia à 25.

Le 24—Les ventes ont été la semaine dernière, de 2713 balles, dont 2038 étaient du coton Américain, 438 du Brésil. Il ne nous en est arrivé que 280 balles. Les prix se sont soutenus, et les détenteurs ne sont montrés fermes; quelques points ont de choix ont été vendus à une augmentation. Les Brézils semblent vouloir monter, les derniers arrivages ne leur ayant pas causé beaucoup de tort. L'importation de l'année s'élève à 139,201 balles; nos approvisionnemens ont diminué et peuvent se fixer en ce moment à 54,000 balles.

IMPORTATIONS.

Par le Havre, et par le lac, depuis le 3 Novembre, jusqu'au 10.

Table with columns for goods (COTON, Lain, N. Alab. et Ten., Missouri, Arkansas, Floride, Illinois, Fatine, Tabac, etc.) and their respective quantities and prices.

(Extraits de Prix-Courant de Wille.)

FEUILLETON.

(Communiqué.)

Le facile métier que celui de maître. Cessez de critiquer, ou je brise ma t're; Ou ma mise indignée, en son juste courroux, Saura bien vous en dire, profanes, laissez-vous! Eh quoi! vous ignorez que ma frêle veine, Publie, en se jouant, le travail et le peine, Veille quand vous dormez, et pour le grand jour, S'élèvera bientôt de l'éde à la chanson. Que ferez-vous alors qu'au milieu des batailles, Jackson, et moi surtout, protégions vos murailles? Tremblans et résignés, vous comptez sur nos bras, Pour écarter de vous la mort et le trépas! Ingrats Orléannois, je vous envoie maître, Vous repoussez Jackson!... cherchez un autre maître! Votez tous pour Adams! Mais, que dis je, à quel fait? Oubliant à la fois et l'homme et le bienfait! Vous dédaignez ainsi ce héros plein de charmes! Perdus à son nom posez soudain les armes! Ah! suivez mes accords et, sur un noble ton, Criez: huzza! huzza! pour l'illustre Jackson!

L'INVALIDE.

Samedi dernier, un homme noyé a été trouvé aux bords du fleuve, près le Marché. On n'a pu savoir son nom, mais d'après son costume, il paraît que c'était un marin.

LA FOLLE DE BERLIN.

J'étais appuyé contre un des piliers d'une des principales églises de Berlin, et je contemplais les formes hardies de son architecture gothique, lorsque je vis une femme jeune, encore belle, mais pâle comme la mort, qui se dirigeait vers moi. Une vieille domestique s'efforçait en vain de la détourner; je fis quelques pas à sa rencontre. Ah! ils sont donc deus, cria-t-elle, et elle tomba sans connaissance. J'aidai la vieille servante à la transporter dans une maison voisine, et après lui avoir prodigué tous les soins nécessaires, on me donna sur cette intéressante et malheureuse créature les détails suivans: Le comte de P. servait en 1814 dans l'armée prussienne. Son d'une famille noble, il était riche, aimable et brave à l'extrême; il devint éperdument amoureux de la jeune personne que cette anecdote concerne; elle avait alors dix-huit ans, était belle, douce et née avec une sensibilité extrême. Son amour, dans l'âge vainqueur de vingt-cinq ans, était aimé autant qu'il aimait; le jour qui devait les rendre heureux était arrêté, c'était le 1er. Juin 1815.

Mais dans ce moment se forma sur la France un orage qui devait troubler le paix dont l'Europe venait de jouir. Les troupes prussiennes sont mises en mouvement, et le régiment de la garde royale, auquel appartenait le comte de P., reçut à dix heures du soir l'ordre de partir pour la Belgique. Sa fiancée était alors au château de satamite, à quatre lieues de Berlin; le comte dut partir sans la voir; il lui écrivit du premier endroit où il s'arrêta qu'il lui était impossible de vivre sans elle, qu'il la priait de le suivre incessamment, et que leur mariage se concluerait en Belgique. L'officier manda, en même tems, au frère de la demoiselle de plaider sa cause près de ses parens; mais il avait déjà pour lui le plus éloquent de tons